



# Un jugement en cours de procédure doit il être notifié sous peine d'être non avenue ?

Par geza, le 28/01/2024 à 20:17

Bonjour,

Au cours d'une affaire de succession le juge a en premier lieu désigné par ordonnance en 2022 un expert en écriture pour vérifier si le testament en ma faveur était authentique.

Par jugement Réputé contradictoire de mai 2023 ce même juge a validé le testament et désigné un notaire pour faire l'inventaire et le partage dans un délai de 1 an.

Mon avocat après le jugement de mai 2023 ne répondait plus à mes mails et téléphones. Je suis donc allé voir un autre conseil.

Mauvaise surprise ce nouvel avocat m'annonce que le jugement de mai 2023 aurait dû être notifié aux autres parties dans les six mois car "*Réputé contradictoire*" ce qui n'a pas été fait et donc que le jugement est de fait maintenant "*non avenue*" si n'importe quelle partie l'invoque à n'importe quel moment pendant ou après la procédure. Même le travail du notaire ordonné par ce jugement sera sans valeur. Enfin il me dit que je dois donc de tout recommander à zéro. Deux ans et des milliers d'euros d'avocats et procédures perdus.

Je n'ai pas encore pris de décision mais j'ai demandé officiellement à mon ancien avocat de me rembourser ses honoraires pour ne pas avoir notifié le jugement.

Or ce dernier m'a répondu vient de me répondre: "***les dispositions de l'article 478 du code de procédure civile ne s'appliquent pas aux jugements qui ne dessaisissent pas le juge, ce qui est le cas en l'espèce dans la mesure où le notaire doit remettre son rapport au juge dans un délai d'un an et que la procédure est toujours en cours devant le tribunal judiciaire. A toutes fins utiles, je vous précise que seule la partie qui n'a pas comparu peut demander à ce que soit constaté le caractère non avenue du jugement, soit votre sœur. En conséquences, le jugement n'est pas non avenue.***" (pour information ma sœur est une des parties avec qui je suis allié)

Je ne sais plus qui croire et surtout que faire.

Aurriez-vous un avis, ce jugement devait-il être notifié ?

Merci par avance.